

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 12/03/25

Affichage : 12/03/25

Nombre de membres :

- En exercice : 19

- Procurations : 3

- Votants : 17

Etaient présents : Patrice BROUHARD ; Béatrice ORTEGA ; Stéphane DELAGE ; Michel REY ; Farid KECHIDI ; Didier DEBRIE ; Mauricette GOMEZ ; Nicole DUBUC ; Marie-Pierre BIGOT ; Ghislaine JOUANNET ; Guillaume BONDOUX ; Joël CHAGNOLEAU ; Alain LATREUILLE ; Evelyne BERUSSEAU.

Excusés : Béatrice PREVOST a donné procuration à Mme JOUANNET ; Emmanuelle STRADY a donné procuration à M. LATREUILLE ; Alix SICARD a donné procuration à M. CHAGNOLEAU.

Absents : Christine CHAPRON ; Laurent VICI.

Secrétaire de séance : Michel REY.

2025_03_11 Tarifs municipaux 2025 : mise à jour

Chaque année, la commune doit délibérer sur le montant des différents tarifs du droit de place, des concessions, des locations de salle, de la cantine scolaire et de la garderie.

Monsieur le maire propose de répercuter l'augmentation des tarifs de fourniture des repas du restaurant scolaire aux convives (+0,20€) ; de majorer le dernier créneau de garderie périscolaire pour le rendre dissuasif et d'ajouter une possibilité de louer la salle Mercier à la demi-journée.

L'exposé du maire entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu l'avis de la commission des finances du 11/02/25,

DECIDE

De fixer les différents tarifs des régies, du droit de place, des locations de salles, du cimetière, de la cantine scolaire et de la garderie comme suit :

Garderie municipale :

7h30-8h30	Fin de classe jusqu'à 17h30 (goûter compris)	17h30-18h30	18h30-19h00
1,00€	2,00€	1,00€	2€



Restaurant scolaire :

- repas cantine maternelle : 2,80€
- repas cantine élémentaire : 3,00€
- repas enseignants, agents communaux : 5,40€
- repas invité : 10,20€

Cimetière :

- concession funéraire : 500 € par emplacement (2,50m x 1m ou 2,50m x 1,10m) pour une période de 30 ans.
- terrain caverne : 300€ la concession pour une période de 30 ans.
- case de columbarium : 550€ la concession pour une période de 15 ans ou 800€ pour une période de 30 ans.

Commerces ambulants :

- 0,70€ le mètre linéaire
- 2€ le forfait électricité en cas de branchement

Location de salle :

Selon annexe de la présente délibération.

Dans tous les cas, lors de l'état des lieux de sortie, si du matériel manquant ou cassé est constaté, il sera demandé le remboursement selon le tarif en vigueur.

Pour les associations ou les professionnels (ex : traiteur, camion frigorifique...) qui utilisent l'électricité, un forfait de 50€ sera facturé à la journée ou à la soirée.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Patrice BROUHARD

AR Prefecture

017-211701859-20250325-2025_03_11-DE
Reçu le 28/03/2025
Publié le 28/03/2025

Page 2025-15
Délibération N°2025_03_11

COMMUNE DU GUA - TARIFS 2025				
Location des salles communales aux associations				
FOYER RURAL - 300 PERSONNES DEBOUT ET 140 ASSISES				
Période	Commune		Hors commune	
	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine
Journée en semaine (de 9h à 18h)	140 €	120 €	210 €	190 €
Semaine (de 18h à 9h)	140 €	120 €	210 €	190 €
Journée du samedi ou du dimanche (de 9h à 18h)	160 €	140 €	250 €	210 €
Soirée du samedi ou du dimanche (de 18h à 9h)	160 €	140 €	250 €	210 €
Week-end complet (du vendredi 18h au lundi 9h)	220 €	200 €	350 €	320 €
PARC DU LOGIS - 200 PERSONNES				
Période	Tarif	Comprend la location du matériel : tivoli et scène		
Journée en semaine (de 9h à 18h)	130 €			
Semaine (de 18h à 9h)	130 €			
Samedi ou dimanche (de 9h à 18h)	160 €			
Soirée du samedi ou du dimanche (de 18h à 9h)	160 €			
JEAN MERCIER - 80 PERSONNES ASSISES				
Période	Commune		Hors commune	
	avec cuisine		avec cuisine	
Journée en semaine (de 9h à 18h)	120 €		210 €	
Tarif demie-journée	60 €		105 €	
Soirée en semaine (de 18h à 9h)	120 €		210 €	
Week-end complet (du vendredi 18h au lundi 9h)	190 €		350 €	
ÉCOLE DE SOUHE ET SALLE DE LA CHAPELLE				
Tarif à la journée	55 €			

Forfait vaisselle par personne pour chaque salle : 2,10€

COMMUNE DU GUA - TARIFS 2025						
Location des salles communales aux particuliers et aux professionnels						
FOYER RURAL - 300 PERSONNES DEBOUT ET 140 ASSISES						
Période	Administrés commune		Hors commune		Professionnels	
	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine
Journée en semaine (de 9h à 18h)	260 €	160 €	300 €	190 €	320 €	210 €
Soirée en semaine (de 18h à 9h)	320 €	210 €	400 €	300 €	420 €	320 €
Week-end (du vendredi 18h au lundi 9h)	530 €	430 €	580 €	480 €	630 €	530 €
Week-end (du vendredi 18h au lundi 9h) avec le Parc	630 €		690 €		740 €	
Forfait vaisselle par personne	3 €		4 €		6 €	
PARC DU LOGIS - 200 PERSONNES						
Période	Administrés commune		Hors commune		Professionnels	
Journée en semaine (de 9h à 18h)	270 €		320 €		320 €	
Week-end (du vendredi 18h au lundi 9h)	380 €		430 €		430 €	
Forfait vaisselle par personne	3 €		4 €		6 €	
JEAN MERCIER - 80 PERSONNES ASSISES						
Période	Administrés commune		Hors commune		Professionnels	
	avec cuisine		avec cuisine		avec cuisine	
Journée en semaine (de 9h à 18h)	190 €		210 €		270 €	
Soirée en semaine (de 18h à 9h)	210 €		250 €		320 €	
Week-end (du vendredi 18h au lundi 9h)	320 €		350 €		370 €	
Forfait vaisselle par personne	3 €		4 €		6 €	
SALLE DE LA CHAPELLE ET ÉCOLE DE SOUHE						
Tarif à la journée	65 €					

Pour toutes les salles et le parc un acompte de 30% à la signature et un chèque de caution de 1000€ sera demandé

Une pénalité sera appliquée en cas de sous location avérée : tarif de location doublé accompagné de l'impossibilité de louer à nouveau.